

Direction générale du Trésor

# BRÈVES ÉCONOMIQUES Afrique de l'Est



## Régional

#### Le capital-investissement en Afrique de l'Est en 2024

Au cours du premier semestre 2024, Deloitte Africa (2024 Deloitte Africa Private Equity Confidence Survey (PECS) a interrogé des professionnels du capitalinvestissement pour recueillir leurs anticipations sur le capital privé en Afrique de l'Est, du Nord, du Sud et de l'Ouest au cours des 12 prochains mois. La région de l'Afrique de l'Est montre des indicateurs globalement positifs, par un intérêt renouvelé des investisseurs, la stimulation économique à laquelle contribue les organisations internationales et la croissance du secteur des services. Selon le sondage réalisé, plus de 60 % des personnes interrogées s'attendent à une amélioration du climat économique dans les 12 mois. Le Kenya est le pays où le plus grand nombre de professionnels (30 % d'entre eux) envisagent d'investir dans les douze mois, suivi par la Tanzanie et l'Ouganda (22 %), le Rwanda (18 %) et l'Ethiopie (9 %). Plus de 50 % des sondés, dans la région Afrique de l'Est, s'attendent à une activité plus soutenue de capital investissement dans les douze mois à venir, plutôt pour des transactions en deçà des 25 MUSD (50 % des réponses) et comprises entre 25 et 50 MUSD (35 % des réponses), et sur des durées d'investissement dépassant les cinq ans. Par ailleurs, plus de la moitié des professionnels s'attendent à une amélioration de l'environnement de levée de fonds, avec des sources de financement restant majoritairement publiques ou émanant d'Institutions financières internationales ou de développement. La provenance des investissements devrait rester majoritairement américaine et européenne. Enfin, les secteurs les plus ciblés en matière d'investissement devraient demeurer l'agriculture et l'agroalimentaire et le secteur financier.

## **Burundi**

#### Le Burundi entame le recensement de sa population

Le Burundi a lancé son recensement de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage, qui doit s'achever le 15 septembre. Depuis son indépendance en 1962, le Burundi a réalisé trois recensements, en 1979, 1990 et 2008. Le Chef du Bureau central du recensement, Nicolas Ndayishimiye, a déclaré que le gouvernement avait alloué une enveloppe de 22,85 MUSD pour financer le recencement, en complément d'un engagement de 6,5 MUSD de la Banque mondiale.

### **Comores**

#### Hausse de l'inflation de 6,8 % en glissement annuel en juillet 2024

Selon l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED), l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC, base 100 en 2011) a atteint 146,9 en juillet 2024, contre 137,5 en juillet 2023, soit une hausse de +6,8 % en g.a. Les secteurs qui ont connu la plus forte inflation sur cette période sont «les produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+10,4 %), «les restaurants et hôtels » (+8,2 %) et le secteur des communications (+6,5 %). A l'inverse, pour les postes « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « articles d'habillement et chaussures », l'inflation s'est établie, respectivement, à -1,6 % et 0 %. La population de référence pour le calcul de ces statistiques est l'ensemble des ménages résidant à Moroni.

## **Erythrée**

#### Volonté d'améliorer l'accès à l'électricité

Afin d'augmenter l'approvisionnement national en électricité, l'Eritrean electricity corporation (EEC) a pour objectif d'améliorer la capacité de production des centrales thermiques diesel de Beleza et Hirgigo. La société chinoise SFECO s'est vu confier le projet d'augmenter la capacité de production de ces centrales de 132 MW, pour atteindre 283 MW. Trois groupes diesel supplémentaires avec une capacité individuelle de 8 MW seront installés à la station de Beleza, tandis que la centrale d'Hirgigo sera complètement réhabilitée. L'Érythrée dispose d'un mix électrique peu diversifié avec plus de 95 % de l'électricité produite issus d'énergies fossiles. Le solaire et l'éolien ne représentaient en 2020 que, respectivement, 4,1 % et 0,5 % de l'électricité produite en Erythrée.

## **Ethiopie**

# Alignement des taux de change ETB/USD officiel et parallèle, plus d'un mois après la libéralisation du birr

En juillet 2024, l'Ethiopie a mis en place une série de réformes macroéconomiques visant l'ouverture de l'économie éthiopienne, dont la libéralisation du birr éthiopien (ETB). Suite au passage au taux de change flottant, l'ETB a connu une dépréciation de 72,9 % en une semaine, passant de 58,6 ETB pour 1 USD le 29 juillet, à 101,4 ETB le 7 août. Préalablement à la dépréciation, le taux de change parallèle était deux fois supérieur à celui du taux officiel, déterminé par la Banque centrale (NBE). 5 semaines après la mise en place de la réforme, les taux sont à présent quasi alignés, avec, selon la NBE, un premium persistant de 4 % sur le marché parallèle. La directive publiée le 29 juillet par la NBE introduisant le libre-échange de devises entre les opérateurs de marché (banques et agents de change) s'est accompagnée de la levée de certaines restrictions d'utilisation et d'accès aux devises.

#### L'Éthiopie conclut un accord de swap de devises avec la Chine

Dans le cadre du dernier Forum de Coopération Chine-Afrique (FOCAC), le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed et le Président chinois, Xi Jinping, ont signé un accord de swap de devises. Désormais, les transactions commerciales entre les deux pays pourront être effectuées en birr éthiopien (ETB) et en yuan chinois (CNY). Si les détails de l'accord restent à définir entre les deux banques centrales, cette facilité d'accès à une devise étrangère est très importante pour l'Éthiopie, alors que

la pénurie de devises constitue un frein structurel pour le pays. En outre, la Chine est l'un des tout premiers partenaires commerciaux du pays. Près de 21 % des importations éthiopiennes proviennent de Chine, pour un montant de près de 3,6 Md USD par an (2022/2023). Cet accord est similaire à celui que l'Éthiopie a signé avec les Émirats arabes unis en juillet 2024, qui comprenait un accord bilatéral d'échange de devises d'un montant plafond de 46 Md ETB (816,79 MUSD).

# Hausse des tarifs de l'électricité et fin des exemptions de TVA pour certaines catégories de consommateurs

A compter du 11 septembre (1er jour de l'année selon le calendrier éthiopien), l'Ethiopian Electric Utility augmente les tarifs de l'électricité, qui seront ensuite révisés à la hausse chaque trimestre (+15 % environ) sur 2024-2025. En parallèle, le ministère des Finances a publié une directive, effective à compter du 5 septembre, levant les exemptions de TVA sur la consommation d'électricité et d'eau. Certaines exemptions sont maintenues sur les plus petits consommateurs (<200 kWh par mois) afin de contenir les impacts sociaux de la réforme. La hausse des tarifs de l'électricité et la fin des exemptions de TVA comptent parmi les réformes demandées par la Banque mondiale et le FMI pour accorder leurs soutiens budgétaires accordés fin juillet. L'objectif est d'atteindre des tarifs permettant de recouvrer les coûts des entreprises publiques (Ethiopian Electric Power et Ethiopian Electric Utility), impliquant un triplement des tarifs actuels.

## Kenya

# Une grève surprise du syndicat des travailleurs de JKIA entraîne des retards et des annulations de vols

Des centaines de passagers ont été bloqués à l'aéroport international Jomo Kenyatta (JKIA), et aux aéroports d'Eldoret, de Kisumu et de Mombasa le 11 septembre après que les travailleurs se soient mis en grève pour protester contre un projet de rachat par le groupe Adani. Le Kenya Aviation Workers Union (KAWU) s'oppose aux propositions de location de JKIA au groupe Adani pour 30 ans, arguant que l'accord est financièrement lourd pour les contribuables et pourrait entraîner des pertes d'emploi. La grève a perturbé les exportations de produits frais tels que les fleurs, les fruits et les légumes et a entraîné des retards et des annulations de vols. La Law Society of Kenya et la Kenya Human Rights Commission ont également critiqué le projet, déposant une plainte auprès de la Haute Cour afin d'interrompre l'accord et d'obtenir un délai pour une révision judiciaire. Le gouvernement a défendu la proposition, affirmant que l'aéroport fonctionne au-delà de ses capacités et qu'il a besoin d'investissements privés pour être modernisé. La date de la décision finale de la Cour n'a pas encore été fixée.

# Le Kenya rejoint la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB)

Le Kenya a officiellement rejoint la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) en tant que membre à part entière, concluant ainsi un processus d'adhésion qui a duré près de six ans. L'adhésion du Kenya à l'AIIB a été finalisée suite à l'approbation du Cabinet en janvier 2024. Cette adhésion permettra au pays d'accéder à des financements concessionnels pour plusieurs programmes, notamment dans les domaines des infrastructures, de la lutte contre le changement climatique, de la connectivité, de la coopération régionale et des projets et programmes axés sur la technologie. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la stratégie plus large de l'administration du Kenya Kwanza visant à tirer parti du financement vert et à élargir la base financière du pays pour le développement. L'adhésion est également opportune pour le Président Ruto, qui cherche à mobiliser

plus de 1 000 Md Kshs pour combler les déficits budgétaires apparus après le retrait du projet de loi de finances 2024. Outre le Kenya, l'AIIB compte l'Algérie, le Bénin, l'Égypte, l'Éthiopie, le Rwanda et l'Afrique du Sud parmi ses membres continentaux.

## Madagascar

#### Signature de plusieurs protocoles d'accord lors du Forum Chine-Afrique

Le gouvernement malgache a annoncé la signature de huit protocoles d'accord dans le cadre du 9<sup>ème</sup> Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), qui s'est tenu du 4 au 6 septembre à Pékin. Quatre protocoles d'accord ont été signés le 5 septembre, portant sur: i) l'investissement et le développement des ressources énergétiques et minérales avec la société Dihao Energy; ii) le développement coopératif du secteur du tourisme à Madagascar avec la société U-Tourism; iii) la construction d'une Zone économique spéciale (ZES) avec Kuanlu Industries; iv) la modernisation des technologies agricoles avec 90 Hongyang Industries. Le 6 septembre, un financement de 28 MUSD au bénéfice de la production de riz hybride à Madagascar a également été annoncé lors de la rencontre entre les Présidents Xi Jinping et Andry Rajoelina. Le Président chinois a réitéré l'intérêt de son pays pour la mise en œuvre du projet de barrage hydroélectrique de Ranomafana (64 MW). Le 7 septembre, deux protocoles d'accord ont été signés avec Huawei, d'une part sur l'accès à la connectivité Internet pour les zones rurales (Digital Rural Plus), et d'autre part sur l'accès équitable à une éducation de qualité grâce à la connectivité Internet, et un troisième avec la Tebian Electric Apparatus (TBEA), visant la modernisation du Réseau Interconnecté d'Antananarivo (RIA) à travers le projet de distribution d'énergie « Medium Ring Tana » dont le coût est évalué à 177 MUSD et sera financé par l'Exim Bank de Chine.

## **Maurice**

# Hausse des arrivées touristiques à Maurice sur la période de janvier à août 2024, la France premier marché

Au cours des 8 premiers mois de l'année, Maurice a enregistré une augmentation des arrivées touristiques par avion de + 6,6 %, atteignant 847 933 visiteurs, contre 795 421 pour la même période en 2023 selon *Statistics Mauritius*. Les principaux marchés sont la France métropolitaine, en tête avec 208 263 touristes, suivie du Royaume-Uni (94 969), de La Réunion (91 792), de l'Allemagne (66 980), de l'Afrique du Sud (62 624) et de l'Inde (37 866). En incluant la Réunion, 300 055 visiteurs viennent de France, soit 35,4 % du total des arrivées par avion sur la période étudiée.

### **Rwanda**

#### Sanctions renforcées avec la nouvelle loi sur l'exploitation minière

La nouvelle loi minière du Rwanda (N°072/2024) publiée le 24 juillet 2024 (Rwanda's Bold New Mining Law Sets Stage for Mineral Boom - allAfrica.com) aborde l'un des défis du cadre juridique précédent du 2018 qui était l'inadéquation des sanctions pour l'exploitation minière illégale et le commerce de minerais. Auparavant, les sanctions comprenaient des peines d'emprisonnement inférieures à 6 mois et des amendes inférieures à 680 EUR. Avec la nouvelle loi, l'exploitation minière illégale est sanctionnée par une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 ans et des amendes pouvant atteindre 80 M Rwf, tandis que le commerce illégal de minerais peut entraîner une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans et des

amendes pouvant atteindre 150 M Rwf. La loi accorde également au gouvernement des droits exclusifs sur des minéraux stratégiques. La nouvelle loi renforce aussi la capacité de l'Etat à acquérir des parts dans les opérations minières et introduit des dispositions autorisant le portage gratuit d'intérêts dans certains cas, permettant à l'Etat de prendre des participations dans des opérations minières sans avoir investi au départ.

## **Seychelles**

#### Lancement d'un nouveau Système d'information de crédit (SICS)

La Banque centrale seychelloise (BCS) a lancé le 11 septembre un nouveau Système d'information de crédit (SICS), qui vise à améliorer le partage des informations et des données sur le crédit au sein du système financier seychellois, conformément à la loi sur l'évaluation du crédit adopté en 2023. Le développement et la mise en place du SCIS a été confié par appel d'offres à la société tchèque *Creditinfo CEE* a.s en avril 2021. Le SCIS actuel, qui remplace un ancien système datant des Réglementations sur le crédit de 2012, compte parmi ses participants des banques commerciales telles que la *Development Bank of Seychelles* (DBS, où l'Agence française de développement est actionnaire à hauteur de 20 %), la *Seychelles Credit Union* (SCU, seule banque privée locale de l'archipel), et la *Housing Finance Company* (HFC, à 100 % détenue par l'Etat).

### **Somalie**

# La Chine accorde un don de 28 MUSD pour soutenir les projets de développement de la Somalie

La Chine a annoncé un don de 28 MUSD pour soutenir les projets de développement de la Somalie. Cette annonce a été faite lors d'une réunion en marge du sommet du Forum sur la coopération sino-africaine 2024 entre le Président Hassan Sheikh Mohamud et son homologue chinois. Le Président Xi a souligné l'engagement de la Chine à « approfondir la coopération avec la Somalie dans des domaines clés, notamment le développement économique, la facilitation du commerce, la sécurité alimentaire, la résilience climatique et le développement du capital humain ».

### Soudan

#### Conférence de la BAD sur le Soudan

La Banque africaine de développement a organisé le 4 septembre une conférence sur sa stratégie pour le Soudan pour 2025. Celle-ci est axée sur deux piliers: renforcement des capacités en vue de la fourniture des services sociaux, et soutien au secteur agricole. L'action de la BAD sera menée à travers une coopération avec les partenaires du développement, tandis que l'intervention auprès des autorités officielles restera limitée au niveau technique. La banque s'est toute de même félicitée de l'acquittement par le Soudan de ses engagements affirmant le règlement récent d'un montant de 3,7 MUSD. Par ailleurs, le Représentant résidant du FMI au Soudan a indiqué que le Fonds avait entamé des discussions avec les autorités soudanaises en vue d'une assistance technique pour le renforcement des capacités dans les deux domaines fiscaux et de statistiques. Il a évoqué la possibilité d'un réengagement au Soudan, en cas de normalisation de la situation, notamment pour assister le pays dans le processus PPTE. Pour rappel, le Soudan avait atteint le « point de décision » dans le cadre de cette initiative en juin 2021, réduisant de près de moitié sa dette de 77 Mds USD (soit 80,6 % du PIB). Le processus est en attente depuis le coup d'état militaire du 25 octobre 2021.

### Soudan du Sud

#### Le Parlement adopte le projet de loi sur les transferts aux Etats

L'Assemblée nationale a adopté le 9 septembre le projet de loi sur l'allocation de transferts financiers aux Etats. Selon la Vice-présidente de la commission des Finances et de la Planification économique au parlement, Suzan Parambeta, ce projet de loi vise à assurer la transparence des procédures d'allocation des fonds nationaux aux États et aux comtés, et prévoit la création d'une commission indépendante chargée du suivi budgétaire et financier de ces allocations. Elle a indiqué que le comité de rédaction de la loi s'était inspiré du modèle de la commission d'allocation budgétaire et financière kenyane, tout en l'adoptant au contexte sud-soudanais. Une étude réalisée par l'Union Européenne en 2023 avait révélé un défaut important dans les procédures de transferts ainsi qu'un manque de suivi et de responsabilité, ce qui fait que 50 % des fonds alloués aux comtés, en dehors des salaires, ne sont pas reçus par ceux-ci.

### **Tanzanie**

#### Des progrès notables dans la gestion de la dette publique

Le ministre des Finances, M. Mwigulu Nchemba, a déclaré que le gouvernement a réalisé des progrès notables dans la gestion de la dette publique, la maintenant à des niveaux présentant un faible risque de surendettement. Le ministre attribue cette réussite en grande partie à la mise en œuvre stratégique du troisième plan quinquennal de développement national (FYDP III) pour 2021/22 - 2025/26, qui a orienté les prêts vers des projets stratégiques tels que les infrastructures (routes, chemins de fer, aéroports) et les services sociaux (éducation et santé). Selon le ministre, le plan a permis un renforcement de la discipline budgétaire grâce à l'amélioration des mesures de dépenses publiques et une meilleure collecte des recettes intérieures. Le rapport 2024 de la Banque africaine de développement sur le pays confirme que la dette publique de la Tanzanie reste soutenable, bien que le risque de surendettement extérieur soit passé de faible à modéré en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les exportations. La Tanzanie présente le taux d'endettement public le plus faible de la CAE avec une dette publique de 46,3 % en 2023. La dette externe représente 63,3 % principalement composée de la dette aux créanciers multilatéraux (62,8 % de la dette externe).

# La Tanzanie qualifie la Chine de partenaire indispensable et digne de confiance

A l'occasion de son déplacement en Chine pour le 9<sup>ème</sup> Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) qui s'est tenue à Pékin du 4 au 6 septembre, la Présidente de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, a rencontré le Président chinois Xi Jinping le mercredi 4 septembre. Elle lui a indiqué que la Tanzanie était prête à servir de modèle en Afrique aux innovations socio-économiques chinoises. Elle s'est dite optimiste quant au rôle de la Tanzanie dans l'engagement accru de la Chine envers l'Afrique après l'engagement de la Chine d'investir 50 Md USD sur le continent au cours des trois prochaines années. Vu de Dar Es Salaam, cette visite reflète le positionnement stratégique de la Tanzanie dans les relations sino-africaines, mettant l'accent sur la coopération économique et le développement des infrastructures. La Présidente Samia Suluhu Hassan, le Président chinois Xi Jinping et le Président zambien Hakainde Hichilema ont signé un protocole d'accord pour la rénovation du chemin de fer Tanzania-Zambia Railway (TAZARA), visant à accélérer le commerce et l'intégration régionale. Les exportations de la Chine vers la Tanzanie s'élevaient à 8,09 Md USD en 2023, tandis que les exportations de la Tanzanie vers la Chine s'élevaient à 427,89 MUSD en 2023.

#### **CONTACTS**

#### Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays: Kenya / Somalie / Burundi / Rwanda

Twitter: DG Trésor Kenya

Contact: Mathieu BRUCHON mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali: Quentin DUSSART

quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

#### Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays: Madagascar / Seychelles / Maurice / Comores

Twitter: DG Trésor Madagascar

Contact: Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

#### Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays: Ethiopie / Djibouti / Erythrée

Contact: Christophe MORCHOINE <a href="mailto:christophe.morchoine@dgtresor.gouv.fr">christophe.morchoine@dgtresor.gouv.fr</a>

#### Ouganda, Soudan du Sud

Page pays: Ouganda / Soudan du Sud

Contact: Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

#### **Tanzanie**

Page pays: Tanzanie

Contact: Samuel LEFEBVRE samuel.lefebvre@dgtresor.gouv.fr

#### Soudan

Page pays: Soudan

Contact: Almuiz MOHAMAD almuiz.mohamad@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <a href="https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international">www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international</a>

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi

mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr

Rédaction: SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous: olive.nasibwondikabisa@dgtresor.gouv.fr